



Le 17 juillet 2024

Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc.  
65, chemin Ridge  
Saint-Jean, Terre-Neuve et Labrador  
A1B 4P5

Attention : M. Louis-Christophe Villeneuve

M. Villeneuve,

Objet : Termes de notre mission

La présente lettre a pour objet de définir les conditions de notre mission d'examen des états financiers de Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc. pour l'exercice terminé le 31 mars 2025.

#### **Objectif, étendue et limites**

La présente mission d'examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, ne permettra pas de fournir l'assurance que nous relèverons en partie ou en totalité les éléments significatifs qui pourraient être mis en lumière par un audit. Ainsi, nous ne procéderons pas, lors de notre examen, à une étude et à une évaluation du contrôle interne; nous n'effectuerons pas non plus, comme nous le ferions lors d'un audit, de contrôles portant sur les comptes et les renseignements fournis par votre association, pour recueillir des éléments probants au moyen des procédés habituels d'inspection, d'observation, de conformation et autres. En conséquence, notre examen ne visera pas, et n'aboutira pas, à l'expression d'une opinion d'auditeur, et ne satisfera à aucune obligation légale ou autre en matière d'audit. De plus, chaque page des états financiers portera bien en évidence la mention «non audité».

Cette mission ne vise pas à prévenir ou à détecter les erreurs ainsi que les fraudes et autres irrégularités. La prévention et la détection des fraudes et des erreurs ainsi que le contrôle qui s'y rapporte demeurent de la seule responsabilité de la direction.

A moins que des difficultés imprévues ne se présentent, notre rapport se lira essentiellement comme l'annexe A de cette lettre.

#### **Nos responsabilités**

Nous exécuterons la mission d'examen des états financiers de Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc., consistant essentiellement en prises de renseignements, procédés analytiques et discussions, conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada.

.../2

Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc.  
Saint-Jean, Terre-Neuve et Labrador  
Attention : M. Louis-Christophe Villeneuve  
Objet : Termes de notre mission  
Le 17 juillet 2024  
Page 2

L'obligation de confidentialité concernant les affaires des clients constitue l'un des principes fondamentaux de la profession. En conséquence, à l'exception des renseignements qui sont ou entrent dans le domaine public, nous ne communiquerons à des tiers aucun renseignement confidentiel concernant les affaires de Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc. sans le consentement préalable de celle-ci, à moins d'y être tenus par la loi ou par le code de déontologie.

Nous indiquerons par écrit aux responsables de la surveillance du processus d'information financière les liens que notre cabinet a avec Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc. (y compris les entités apparentées), et qui, selon notre jugement professionnel, peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'influer sur notre indépendance. De plus, nous confirmerons notre indépendance par rapport à Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc..

### **Utilisation et diffusion de notre rapport**

Les états financiers que nous avons examinés et le rapport que nous avons délivré sont destinés uniquement à l'usage de Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc. et des personnes que nous avons spécifiquement identifiées dans notre rapport. Nous ne faisons aucune déclaration de quelque type que ce soit à l'intention de quelque tiers que ce soit quant à ces états financiers et nous déclinons toute responsabilité envers les tiers qui pourraient les utiliser.

### **Responsabilité de la direction**

Les responsabilités de la direction portent sur les points suivants:

#### **États financiers**

La préparation des états financiers de Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc. selon les principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes sans but lucratif, et la fidélité de l'image donnée par ces états financiers.

#### **Exhaustivité de l'information**

- a) nous fournir et rendre disponibles les documents d'information financière complets et les données connexes, ainsi que tous les procès-verbaux des assemblées et des réunions du conseil d'administration relevant de celui-ci;
- b) nous informer de sa connaissance de cas constatés ou probables de non-conformité aux exigences légales ou réglementaires, dont les obligations d'information financière;
- c) nous informer de sa connaissance d'actes illégaux ou susceptibles d'être illégaux et de tous les faits liés à de tels actes;
- d) nous fournir l'information concernant tous les apparentés et toutes les opérations entre apparentés.

#### **Fraudes et erreurs**

- a) la conception et la mise en place du contrôle interne destiné à prévenir et à détecter les fraudes et les erreurs.

#### **Constatation, évaluation et information à fournir**

- a) nous fournir son appréciation du caractère raisonnable des hypothèses significatives sous-tendant les évaluations et informations en juste valeur contenues dans les états financiers;
- b) nous communiquer ses plans ou intentions qui pourraient avoir une incidence sur la valeur comptable ou le classement des actifs ou des passifs;

Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc.  
Saint-Jean, Terre-Neuve et Labrador  
Attention : M. Louis-Christophe Villeneuve  
Objet : Termes de notre mission  
Le 17 juillet 2024  
Page 3

- c) nous fournir des informations sur les évaluations et informations concernant les opérations entre apparentés;
- d) nous fournir une appréciation de tous les cas d'incertitude de mesure connus de la direction qui doivent être communiqués conformément au chapitre 1508 du *Manuel de l'ICCA - Comptabilité*, «Incertitude relatives à la mesure»;
- e) nous fournir des informations concernant les réclamations en cours et réclamations éventuelles, y compris celles qui n'ont pas fait l'objet de discussions avec les conseillers juridiques de Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc.;
- f) nous fournir des informations relatives aux autres passifs et aux gains et pertes éventuels, y compris ceux qui sont associés aux garanties, écrites ou verbales, susceptibles d'engager la responsabilité de Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc.;
- g) nous fournir des informations indiquant si Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc. possède des titres de propriété valables sur les actifs, s'il existe des privilèges ou des charges grevant les actifs, ou si des actifs sont donnés en garantie;
- h) nous fournir des informations relatives au respect des clauses des engagements contractuels pouvant avoir une incidence sur les états financiers;
- i) nous fournir des informations concernant les événements postérieurs;
- j) nous fournir des déclarations sur des éléments particuliers nous ayant été communiqués au cours de la mission.

S'il est prévu que notre rapport sera reproduit ou publié (ou qu'il en sera fait mention) dans un rapport annuel ou un autre document, y compris des déclarations électroniques, ou qu'il sera posté sur un site Web, un exemplaire du document intégral devra nous être soumis pour examen suffisamment de temps avant le début du processus de publication ou d'affichage.

La direction est responsable de la reproduction exacte des états financiers et du rapport de mission d'examen, et des autres informations contenues dans le rapport annuel ou autre document public (sur support électronique ou sur papier). Cette responsabilité porte également sur l'intégration par renvoi des états financiers complets ou condensés que nous avons examinés.

#### **Aide demandée**

Nous demanderons que, dans la mesure du possible, votre personnel:

- a) prépare différents tableaux et analyses avant la date à laquelle il est prévu que notre mission commencera;
- b) mette différentes factures et d'autres documents à la disposition de notre personnel.

Cette aide facilitera notre travail et permettra de réduire au minimum les frais qui vous seront facturés.

#### **Dossiers de travail**

Les dossiers de travail, fichiers et autres documents, rapports et travaux créés, conçus ou exécutés dans le cadre de notre mission appartiennent à notre cabinet, constituent des renseignements confidentiels et seront conservés par le cabinet en conformité avec ses politiques et procédures.

#### **Lois applicables et résolution de conflits**

La présente lettre de mission est assujettie aux lois de la province du Nouveau-Brunswick. La province du Nouveau-Brunswick aura la compétence exclusive à l'égard des plaintes, litiges ou désaccords concernant la présente lettre de mission et toute question qui en découle. Chaque partie renonce irrévocablement au droit, quel qu'il soit, de s'opposer à ce qu'une action soit intentée devant ces tribunaux, d'alléguer que la poursuite n'a pas été présentée devant l'instance appropriée ou d'alléguer que ces tribunaux n'ont pas la compétence voulue.

Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc.  
Saint-Jean, Terre-Neuve et Labrador  
Attention : M. Louis-Christophe Villeneuve  
Objet : Termes de notre mission  
Le 17 juillet 2024  
Page 4

## **Indemnisation**

Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc. accepte par la présente d'indemniser, de défendre (par l'intermédiaire de l'avocat de notre choix et agissant selon nos instructions) et de dégager de toute responsabilité notre cabinet et ses associés, ses mandataires ou employés, quant aux pertes, frais (y compris des honoraires d'avocat plaidant), dommages dépenses, réclamations, demandes ou passifs faisant suite:

- a) au manquement par Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc., ou ses administrateurs, dirigeants, mandataires ou employés, à l'un ou l'autre des engagements pris par Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc. dans la présente lettre, y compris, sans limiter la généralité de ce qui précède, l'usage abusif ou la diffusion non autorisée de notre rapport de mission ou des états financiers sur lesquels porte ce rapport de mission, ou tout autre résultat du travail effectué pour vous par notre cabinet;
- b) aux services exécutés par nous dans le cadre de cette mission, à moins que ces pertes, frais, dommages et dépenses soient jugés par un tribunal compétent comme étant attribuables à la négligence de notre cabinet, et dans la mesure où ils le sont. Dans l'éventualité où le différend en cause serait réglé à l'amiable, nous nous entendrons mutuellement sur le montant de l'indemnité à être versée par votre association.

Nous consacrerons tous les efforts raisonnables pour mener la mission à terme aux conditions mentionnées dans la présente lettre et dans les délais convenus. Cependant, nous ne pourrions être tenus responsables des défaillances ou retards qui surviendraient pour des causes qui ne nous sont pas imputables, y compris le manquement de Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc. de satisfaire à ses obligations en temps opportun.

## **Honoraires**

Nos honoraires professionnels seront établis en fonction de nos taux horaires habituels ou si entendu autrement, plus les frais divers engagés et la TPS et la TVH applicables, et seront réglables sur réception de la facture. Les honoraires applicables à d'autres services seront établis de façon distincte.

## **Droit de résilier l'entente de services pour cause de non-paiement**

En cas de non-paiement à la suite de l'émission d'une facture pour services rendus, nous nous réservons le droit de suspendre l'exécution de nos services, de modifier les conditions de paiement au titre de cette lettre d'engagement ou de mettre fin à nos services. Si nous choisissons de suspendre nos services, ils ne seront pas repris tant que votre compte n'aura pas été payé. Si nous mettons fin à nos services, vous devrez nous indemniser pour le temps consacré à votre dossier et nous rembourser les dépenses reliées. Les documents sources tels que les relevés bancaires et les copies originales des factures, des contrats, etc. sont la propriété du client et vous seront retournés en cas de fin des services. Les feuilles de travail de nos professionnels au soutien du travail effectué (y compris les dossiers d'audit / d'examen dans le logiciel Caseware) sont la propriété de notre firme.

## **Coûts de réponse aux inspections gouvernementales, etc.**

Advenant que nous soyons tenus, par règlement du gouvernement, citation à comparaître ou autre voie de droit de produire nos dossiers ou de répondre à des demandes de renseignements relativement à cette mission d'examen, le temps que nous y aurons consacré vous sera facturé en fonction de notre taux horaire habituel, plus les frais divers engagés et la TPS et la TVH applicables.

Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc.  
Saint-Jean, Terre-Neuve et Labrador  
Attention : M. Louis-Christophe Villeneuve  
Objet : Termes de notre mission  
Le 17 juillet 2024  
Page 5

### **Autres services**

En plus de vous fournir les services d'examen mentionnés ci-dessus, dans la mesure où les règles ou le code de déontologie le permettent, nous préparerons vos déclarations de revenus et d'autres rapports spéciaux au besoin. La direction nous fournira les renseignements nécessaires pour remplir les déclarations et les rapports et les déposera en temps opportun auprès des autorités compétentes.

### **Utilisation des renseignements**

Il est entendu que nous aurons accès à tous les renseignements personnels dont vous avez la garde et dont nous aurons besoin pour exécuter notre mission. Nos services sont rendus sous réserve:

- a) d'une déclaration de votre part selon laquelle la direction a obtenu tous les consentements requis relativement à la collecte et à l'utilisation des renseignements personnels, ainsi qu'au fait que vous nous communiquerez ces renseignements, et ce, conformément à la loi applicable en matière de protection des renseignements personnels;
- b) que nous détiendrons tous les renseignements personnels conformément à notre politique de confidentialité.

### **Inspection des dossiers**

Conformément aux règlements de la profession (et à la politique du cabinet), nos dossiers relatifs aux clients peuvent être examinés périodiquement par des inspecteurs de la profession et par d'autres contrôleurs de la qualité des dossiers afin de garantir que nous respectons les normes professionnelles et celles du cabinet. Les contrôleurs des dossiers sont tenus de protéger la confidentialité des renseignements relatifs aux clients.

### **Consentement exprès**

Conformément à la Loi canadienne anti-pourriel, nous demandons votre consentement afin de communiquer avec vous par moyens électroniques. Cela inclut, mais sans s'y limiter : courriel et message texte. Nous demandons ce consentement au nom de Allen, Paquet & Arseneau LLP, situé au 625, avenue St. Peter, Bathurst, N.-B., E2A 4Z6 pour communiquer avec vous et/ou votre entreprise. Ce consentement peut être annulé par vous et/ou votre entreprise à tout moment en communiquant avec notre bureau. Cela peut être fait en notifiant notre bureau par téléphone (506-546-1460), par écrit ou par courriel (Info.Bathurst@apallp.com).

### **Exigences en matière de déclarations obligatoires en fiscalité**

Vous reconnaissez avoir pris connaissance des nouvelles exigences élargies en matière de déclaration fiscale pour les fiducies (simples) et vous confirmez que vous n'êtes pas partie à un tel arrangement qui nécessiterait le dépôt d'une déclaration T3 en vertu de ces nouvelles règles et/ou vous acceptez la responsabilité de toute pénalité découlant de votre décision de ne pas déposer une ou plusieurs déclarations si elles sont exigées.

Les conditions précitées relativement à la mission qui nous est confiée seront en vigueur d'année en année jusqu'à ce qu'elles soient modifiées ou annulées par écrit.

Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc.  
Saint-Jean, Terre-Neuve et Labrador  
Attention : M. Louis-Christophe Villeneuve  
Objet : Termes de notre mission  
Le 17 juillet 2024  
Page 6

Nous vous saurions gré de nous faire part de toute question que vous pourriez avoir au sujet de cette lettre. Si les services décrits correspondent bien à ce que vous attendez de nous et si les conditions ci-dessus vous agréent, veuillez nous signifier votre accord en nous renvoyant le double de cette lettre dûment signé à l'endroit prévu à cet effet.

Nous vous remercions de nous donner l'occasion de fournir des services à votre association.

ALLEN, PAQUET & ARSENEAU LLP



TONY BABIN, CPA, CA

TB:gl

Lu et approuvé  
Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc.

Par:  \_\_\_\_\_

Position: Directeur Général

Date: 10/8/2024

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN  
DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de  
Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc. :

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc., qui comprennent de l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

*Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

*Responsabilité du professionnel en exercice*

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

*Conclusion*

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc. au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Bathurst, N.-B.

Date

Comptables professionnels agréés

**ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANCOPHONE DE SAINT-JEAN INC.**

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ  
LE 31 MARS 2024

**ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANCOPHONE DE SAINT-JEAN INC.**

Index

aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	<u>Page</u>
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1.
État de la situation financière	2.
État des résultats	3.
État de l'évolution de l'actif net	4.
État des flux de trésorerie	5.
Notes aux états financiers	6 - 8.
Avis au lecteur	9.
Annexes aux états financiers	10 - 11.



1.

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de  
Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc.

*Rapport sur les états financiers*

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

*Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

*Responsabilité du professionnel en exercice*

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi que des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

*Conclusion*

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc. au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Bathurst, N.-B.

Le 26 septembre 2024

*Allen, Paquet & Arseneau LLP*  
Comptables professionnels agréés

**ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANCOPHONE DE SAINT-JEAN INC.****État de la situation financière****(Non audité)****Au 31 mars****2024****2023****ACTIF****ACTIF À COURT TERME**

Encaisse	<b>110 860 \$</b>	57 956 \$
Investissement à court terme (note 3)	-	35 610
Comptes à recevoir	<b>19 443</b>	10 528
Remises gouvernementales à recevoir	<b>11 466</b>	6 769
	<b>141 769</b>	110 863

**INVESTISSEMENTS (note 4)****10 000**      10 000**151 769 \$**      120 863 \$**PASSIF****PASSIF À COURT TERME**

Comptes à payer et frais courus	<b>36 981 \$</b>	27 658 \$
Revenu reporté (note 5)	<b>44 553</b>	43 953

**81 534**      71 611**ACTIF NET****SOLDE DES FONDS - Page 4****70 235**      49 252**151 769 \$**      120 863 \$

Approuvé au nom du Conseil d'administration

Charly Mini      Président

[Signature]      Trésorière

**ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANCOPHONE DE SAINT-JEAN INC.****État des résultats****(Non audité)****Pour l'exercice terminé le 31 mars****2024****2023****REVENUS**

Programmation régulière, Annexe 1

**344 260 \$**

337 892 \$

Activités spéciales, Annexe 2

**222 316**

81 395

**566 576**

419 287

**DÉPENSES**

Programmation régulière, Annexe 1

**359 507**

322 043

Activités spéciales, Annexe 2

**186 086**

117 463

**545 593**

439 506

**EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DÉPENSES SUR  
LES REVENUS) DE L'EXERCICE - Page 4****20 983 \$**

(20 219) \$

---

**ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANCOPHONE DE SAINT-JEAN INC.****État de l'évolution de l'actif net****(Non audité)****Pour l'exercice terminé le 31 mars****2024****2023**

---

**SOLDE, début de l'exercice****49 252 \$**

69 471 \$

Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) de  
l'exercice - Page 3**20 983**(20 219)

---

**SOLDE, fin de l'exercice****70 235 \$**49 252 \$

---

**ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANCOPHONE DE SAINT-JEAN INC.****État des flux de trésorerie****(Non audité)****Pour l'exercice terminé le 31 mars****2024****2023****FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION**

Rentrées de fonds - subventions et autres

**553 611 \$**

418 523 \$

Sorties de fonds - fournisseurs et employés

**(536 317)**

(423 683)

**17 294**

(5 160)

**FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT**

Acquisition d'investissements

-

(9 981)

Disposition d'investissements

**35 610**

-

**35 610**

(9 981)

**AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES****52 904**

(15 141)

**ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES, début de l'exercice****57 956**

73 097

**ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES, fin de l'exercice****110 860 \$**

57 956 \$

---

**ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANCOPHONE DE SAINT-JEAN INC.**

**Notes aux états financiers**

**31 mars 2024**

---

**1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc. a comme but d'inspirer et de soutenir le développement et l'action de la communauté francophone de Saint-Jean. En tant qu'organisme sans but lucratif, l'organisme est exempt d'impôt selon l'alinéa 149(1)(1) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

**2. MÉTHODE DE COMPTABILITÉ ET CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES**

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

**(a) Encaisse et équivalents d'encaisse**

L'encaisse et les équivalents d'encaisse se composent de l'encaisse et des placements à court terme dont l'échéance originale est égale ou inférieure à trois mois ou rachetables en tout temps.

**(b) Prévisions comptables**

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés, au besoin, aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

**(c) Immobilisations**

Les achats d'équipements sont comptabilisés aux dépenses dans l'année d'acquisition. En 2024, l'organisation a comptabilisé 80 370 \$ d'équipement aux dépenses (2023 - 1 662 \$)

**(d) Constatation des produits**

Conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif, les états financiers et la comptabilisation des revenus ont été préparés selon la méthode du report pour comptabiliser les revenus. Les revenus grevés d'une affectation sont comptabilisés à titre de produits pour l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

**ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANCOPHONE DE SAINT-JEAN INC.****Notes aux états financiers****31 mars 2024****2. MÉTHODE DE COMPTABILITÉ ET CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES  
(suite)****(e) Instruments financiers**

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des investissements et des comptes à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes à payer et frais courus.

**3. INVESTISSEMENT À COURT TERME**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Certificats de placement garanti (CPG), intérêt minimum de 0.05% et maximum de 4.00%, mature le 16 mars 2024	-	\$ 35 610

**4. INVESTISSEMENTS**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Certificats de placement garanti (CPG), intérêt de 5%, mature le 22 décembre 2025	<b>10 000</b>	\$ 10 000

**5. REVENU REPORTÉ**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Solde au début de l'exercice	<b>43 952</b>	\$ 34 395
Montants constatés à titre de produits	<b>(41 911)</b>	(32 353)
Montants reçus pour l'exercice subséquent	<b>42 512</b>	41 911
Solde à la fin de l'exercice	<b>44 553</b>	\$ 43 953

**ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANCOPHONE DE SAINT-JEAN INC.****Notes aux états financiers****31 mars 2024****6. AUTRES REVENUS (PROGRAMMATION RÉGULIÈRE)**

	2024	2023
Projet FFTNL	4 000 \$	4 800 \$
Divers	6 557	7 692
Gouvernement du Canada	1 000	-
PCH (Fête de l'Acadie)	4 000	3 500
	<b>15 557 \$</b>	<b>15 992 \$</b>

**7. GOUVERNEMENT DE TERRE-NEUVE ET LABRADOR**

	2024	2023
Terrain de jeux	10 000 \$	- \$
CHLF (2021-2022)	8 250	1 421
Jardin communautaire	750	-
Terrain de pétanque	-	3 500
Vie saine et active	1 000	3 510
Autres	-	234
	<b>20 000 \$</b>	<b>8 665 \$</b>

**8. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE**

En 2024, l'organisme a reçu 47% (2023 - 56%) de son chiffre d'affaires à partir d'une seule source de financement donc il est économiquement dépendant de cette source de financement.

**9. INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les instruments financiers de l'organisme se composent de l'encaisse, du dépôt à terme, des débiteurs, et des créiteurs et frais courus. À moins d'avis contraire, la direction est d'avis que l'organisme n'est pas sujet à des risques importants liés aux taux d'intérêts, aux taux de change ou aux variations des marchés provenant de ces instruments financiers. La valeur juste marchande de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable, à moins d'avis contraire.

**(a) Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque d'être incapable de répondre aux besoins de trésorerie ou de financer les obligations à leur échéance.

Les créiteurs et charges à payer sont généralement remboursés dans les 30 jours.

**(b) Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier cause une perte financière pour l'autre partie par manquement à une obligation.



*Allen, Paquet & Arseneau LLP*

*Your business partner of choice  
Votre partenaire d'affaires par excellence*

www.apallp.com

9.

AVIS AU LECTEUR

Notre examen des états financiers de l'Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc. pour l'exercice terminé le 31 mars 2024 a été effectué dans le but de formuler une opinion sur les états financiers réglementaire mentionnés dans notre rapport de mission d'examen adressé au conseil d'administration en date du septembre 26, 2024.

Nous avons compilé les annexes complémentaires pour la programmation régulière et les activités spéciales de l'Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc. pour l'exercice terminé le 31 mars 2024 à partir des renseignements fournis par la direction. Nous n'avons procédé ni à un audit ni à un examen et nous n'avons pris aucune autre mesure pour nous assurer de l'exactitude et de l'intégralité de ces renseignements. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces annexes risquent de ne pas convenir à ses fins.

Bathurst, N.-B.

Le 26 septembre 2024

*Allen, Paquet & Arseneau LLP*  
Comptables professionnels agréés

**ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANCOPHONE DE SAINT-JEAN INC.****Annexes aux états financiers****(Non audité)****ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES - PROGRAMMATION RÉGULIÈRE****Annexe 1**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>REVENUS</b>		
Patrimoine canadien	264 282 \$	234 917 \$
Autres (note 6)	15 557	15 992
Cotisations	2 270	2 389
Frais de participation	35 541	38 234
Frais de services	14 163	37 152
Jeunesse Canada au Travail	6 882	5 238
Locations externes	5 565	3 970
	<b>344 260</b>	<b>337 892</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Activités récréatives	352	4 950
Autres	1 028	605
Cachet d'artiste	4 135	4 025
Cotisations externes	1 109	2 171
Déplacements	7 639	9 135
Entretien et nettoyage	1 228	129
Formation	797	16
Frais bancaires	3 197	2 994
Frais d'assurance	2 231	2 577
Frais d'examen	6 969	6 926
Honoraires	29 283	32 267
Hospitalité	4 173	2 971
Livres et disques	1 058	3 816
Loyer	19 778	14 948
Matériaux	16 600	11 406
Publicité	4 354	1 907
Salaires et avantages sociaux	240 714	212 217
Taxes municipales	1 790	1 803
Télécommunication	1 252	1 856
Équipement de bureau et impression	11 820	5 324
	<b>359 507</b>	<b>322 043</b>
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DÉPENSES SUR LES REVENUS)</b>	<b>(15 247) \$</b>	<b>15 849 \$</b>

**ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANCOPHONE DE SAINT-JEAN INC.****Annexes aux états financiers****(Non audité)****ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES - ACTIVITÉS SPÉCIALES****Annexe 2**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>REVENUS</b>		
FJCF	<b>23 130 \$</b>	29 044 \$
Gouvernements de Terre-Neuve et Labrador (note 7)	<b>20 000</b>	8 665
Patrimoine canadien	<b>103 985</b>	10 753
Autres	<b>3 000</b>	3 551
Frais de participation (Autres)	<b>32 281</b>	22 882
Projets de langues officielles en éducation	<b>34 225</b>	6 500
Frais de services	<b>5 695</b>	-
	<b>222 316</b>	81 395
<b>DÉPENSES</b>		
Activités récréatives	<b>104 999</b>	14 878
Cachet d'artiste	<b>2 175</b>	3 900
Déplacements	<b>1 683</b>	-
Frais d'administration	<b>15 143</b>	25 008
Frais d'entretien	<b>16</b>	60
Honoraires	<b>11 854</b>	7 756
Hospitalité	<b>8 393</b>	5 982
Livres et disques	<b>-</b>	214
Publicité	<b>11</b>	287
Salaires et avantages sociaux	<b>41 812</b>	59 378
	<b>186 086</b>	117 463
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DÉPENSES SUR LES REVENUS)</b>	<b>36 230 \$</b>	<b>(36 068) \$</b>



*Allen, Paquet & Arseneau LLP*

Your business partner of choice  
Votre partenaire d'affaires par excellence

www.apallp.com

Le 26 septembre 2024

Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc.  
65, chemin Ridge  
Saint-Jean, NB  
A1B 4P5

Attention: M. Louis-Christophe Villeneuve

M. Villeneuve,

Objet: Fin d'année 2024

Nous incluons 1 copie des états financiers de Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc. pour l'exercice terminé le 31 mars 2024. Nous incluons également le sommaire de la déclaration d'impôt de la corporation et le formulaire T183 (autorisation pour la transmission électronique). *AV*

*✍* **Le formulaire T183 (Déclaration de renseignements des sociétés pour la transmission électronique) doit être signé et retourné le plus tôt possible afin que la déclaration de revenus des sociétés puisse être produite dans les délais prescrits. Veuillez noter que la déclaration ne sera transmise, par voie électronique, que lorsque nous aurons reçu une copie signée dudit formulaire.**

Nous incluons également une copie de vos écritures d'ajustements de fin d'année. Ces écritures doivent être enregistrées dans votre système comptable afin de mettre à jour vos registres comptables. Veuillez nous contacter si vous avez besoin d'assistance pour enregistrer ces écritures puisqu'il est très important qu'elles soient enregistrées correctement. *AV*

Veuillez communiquer avec nous si vous avez des questions à ce sujet.

Bien à vous,

ALLEN, PAQUET & ARSENEAU LLP

TONY BABIN, CPA, CA

TB:gl

Pièces jointes

# Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc.

Le 26 septembre 2024

Allen, Paquet & Arseneau LLP  
Comptables professionnels agréés  
625, ave. St. Peter  
Bathurst, N.-B.  
E2A 4Z6

Messieurs/Mesdames,

Objet : Fin d'année 2024

La présente lettre vous est adressée relativement à votre examen des états financiers de Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc. pour l'exercice terminé le 31 mars 2024. Nous reconnaissons que vous avez effectué cet examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada. Nous reconnaissons également que nous sommes responsables de la fidélité de l'image donnée par les états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que de la conception et de la mise en place du contrôle interne destiné à prévenir et à détecter les fraudes et les erreurs.

Nous comprenons que vos procédés d'examen ont consisté essentiellement en des prises de renseignements, procédés analytiques et discussions et qu'ils n'ont pas été conçus dans le but de détecter les fraudes, manquants, erreurs et autres irrégularités, s'il en est, et qu'il ne faut pas nécessairement s'attendre à ce qu'ils permettent de les révéler.

Certaines déclarations contenues dans la présente sont limitées aux éléments considérés comme importants. Un élément est important, quelle qu'en soit la valeur monétaire, s'il est vraisemblable que son omission ou son inexactitude dans les états financiers aurait comme conséquence d'influencer la décision d'une personne raisonnable s'appuyant sur les états financiers.

Nous vous confirmons, en toute bonne foi, en date du 26 septembre 2024, l'exactitude des déclarations suivantes qui vous ont été communiquées au cours de votre mission d'examen.

## **États financiers**

1. Les états financiers dont il est fait mention ci-dessus donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 mars 2024 ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de l'actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes sans but lucratif.

Allen, Paquet & Arseneau LLP

Bathurst, N.-B.

Objet : Fin d'année 2024

Le 26 septembre 2024

Page 2

2. Nous avons examiné, approuvé et enregistré tout ce qui suit :
  - les écritures de correction que vous avez préparées ou modifiées (...à l'exception de celles qui sont résumées dans le tableau des écritures de correction proposées mais non enregistrées; à notre avis, les incidences du non-enregistrement des corrections relatives aux inexactitudes relevées dans les états financiers sont négligeables, tant isolément que collectivement, par rapport aux états financiers de la société pris dans leur ensemble);
  - les codes de compte que vous avez déterminés ou modifiés;
  - les opérations que vous avez classées;
  - les documents comptables que vous avez préparés ou modifiés.

### **Exhaustivité de l'information**

3. Nous avons répondu exhaustivement à toutes les demandes de renseignements qui nous ont été faites et nous avons mis à votre disposition tous les documents d'information financière et les données connexes, ainsi que tous les procès-verbaux des assemblées du conseil d'administration relevant de celui-ci.
4. Toutes les opérations importantes ont été enregistrées adéquatement dans les comptes sous-jacents aux états financiers.
5. Nous n'avons pas connaissance de cas constatés ou probables de non-conformité aux exigences des autorités de réglementation ou gouvernementales, dont les obligations d'information financière.
6. Nous n'avons connaissance d'aucune dérogation, avérée ou possible, aux lois ou règlements, dont il faudrait envisager de présenter les incidences dans les états financiers ou qui justifierait la comptabilisation d'une perte éventuelle.
7. Nous avons porté à votre connaissance tous les apparentés et toutes les opérations entre apparentés dont nous avons connaissance, y compris les garanties, les opérations non-monétaires et les opérations sans contrepartie.

### **Constatation, évaluation et informations à fournir**

8. Nous sommes d'avis que les hypothèses significatives utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers établie et présentée dans les états financiers sont raisonnables et justifiées dans les circonstances.

Allen, Paquet & Arseneau LLP

Bathurst, N.-B.

Objet : Fin d'année 2024

Le 26 septembre 2024

Page 3

9. Nous n'avons aucun plan ni aucune intention qui pourrait avoir une incidence importante sur la valeur comptable ou le classement des actifs et des passifs figurant dans les états financiers.
10. Toutes les opérations entre apparentés ont été évaluées et communiquées adéquatement dans les états financiers.
11. La nature de toutes les incertitudes de mesure importantes a été communiquée adéquatement dans les états financiers, y compris en ce qui concerne toutes les estimations raisonnablement susceptibles d'être modifiées à court terme dans les cas où l'incidence de la modification pourrait être importante par rapport aux états financiers.
12. Nous vous avons informé de toutes les réclamations en cours et réclamations éventuelles, qu'elles aient fait l'objet de discussions avec les conseillers juridiques ou non.
13. Tous les passifs et toutes les éventualités, y compris ceux associés à des garanties, qu'elles soient écrites ou verbales, vous ont été communiqués et sont adéquatement traduits dans les états financiers.
14. L'association possède des titres de propriété valables sur tous les actifs qu'elle détient, et ces actifs ne sont grevés d'aucun privilège ni d'aucune charge, sauf ceux qui ont été apportés à notre attention.
15. L'association vous a communiqué et a respecté toutes les clauses des engagements contractuels dont le non-respect pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers, y compris toutes les clauses restrictives, conditions ou autres exigences dont sont assorties les dettes en cours.
16. Pendant l'exercice comprise entre la date du bilan et la date de la présente lettre, il ne s'est produit aucun événement nécessitant d'être constaté ou communiqué dans les états financiers.

Bien à vous,



\_\_\_\_\_  
Directeur

26 septembre 2024

Date

\_\_\_\_\_  
Directeur

26 septembre 2024

Date

**Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc.**

Year End: 31 mars 2024

Adjusting Journal Entries

Date: 04/01/2023 To 03/31/2024

Prepared by	Reviewed by	Reviewed by
NB 08/29/2024	RB 09/04/2024	

5D

Number	Date	Name	Account No	Reference	Annotation	Debit	Credit	Recurrence	Misstatement	
1	03/31/2024	Scotia Bank GIC	1095				23,03			
1	03/31/2024	Charge à payer	2205				1 750,00			
1	03/31/2024	Bénéfices non répartis	3010			36 191,81				
1	03/31/2024	Bénéfices non répartis	3010				23,03			
1	03/31/2024	Bénéfices non répartis	3010			1 041,11				
1	03/31/2024	Frais de participation	4436				21 604,00			
1	03/31/2024	Divers (revenus)	4850				1 400,01			
1	03/31/2024	Salaires	5010				1 867,58			
1	03/31/2024	Honoraires	5020				1 763,93			
1	03/31/2024	A-E Employeur	5040			966,95				
1	03/31/2024	RPC Employeur	5050			900,61				
1	03/31/2024	Divers	5871			1,06				
1	03/31/2024	Frais de participation - fonc	4436-1				10 714,96			
1	03/31/2024	Ventes	4000-VENTE				1,06			
		Pour ajuster les écritures d'ajustement de l'année précédente qui n'étaient pas enregistrées								Factual
2	03/31/2024	Bénéfices non répartis	3010				571,14			
2	03/31/2024	Divers	5871			571,14				
		Pour balancer les bénéfices non-répartis								Factual
3	03/31/2024	Charge à payer	2205				250,00			
3	03/31/2024	Frais de vérification	5140			250,00				
		Pour ajuster les frais courus								Factual
4	03/31/2024	TPS/TVH à payer	2280				6 780,15			
4	03/31/2024	TPS/TVH à payer	2280			11,25				
4	03/31/2024	Gouvernement du Canada / Autre	4037			6 780,15				
4	03/31/2024	revenu d'intérêts	4500				11,25			
		Pour reclasser les remboursements de TVH reçus								Factual
5	03/31/2024	Comptes à recevoir	1060	C. 3			3 926,00			
5	03/31/2024	Frais de participation	4436	C. 3		3 926,00				
		Ajuster les montants associés au service de garde qui doivent être reporté à l'année financière suivante								Factual
6	03/31/2024	Cash - ScotiaBank investment account	1015			37 034,45				
6	03/31/2024	Scotia Bank GIC	1095			1 424,56				
6	03/31/2024	Scotia Bank GIC	1095				37 034,45			
6	03/31/2024	revenu d'intérêts	4500				1 424,56			
		Pour enregistrer l'échéance du CPG, au montant de la valeur au 31 mars 2024. (compte d'encaisse maintenant)								Factual
7	03/31/2024	Revenu Reporte	2310				1 399,97			
7	03/31/2024	Revenu Reporte	2310				24 635,00			
7	03/31/2024	Revenu Reporte	2310			5 007,44				
7	03/31/2024	PCH (fonctionnement)	4010			24 635,00				
7	03/31/2024	PCH (projets spéciaux)	4140				5 007,44			
7	03/31/2024	Divers (revenus)	4850			1 399,97				
		Pour ajuster les revenus reportés								Factual
8	03/31/2024	Assurance médicale	2245			1 429,45				
8	03/31/2024	RRSP Employee	2247			2 033,87				
8	03/31/2024	Assurances med. employeur - fonc	5055-1				1 429,45			
8	03/31/2024	REER employeur (RRSP) - fonc	5057-1				2 033,87			
		Pour ajuster les comptes payables								Factual
						<b>123 627,85</b>	<b>123 627,85</b>			

**Association Communautaire Francophone de Saint-Jean Inc.**

Year End: 31 mars 2024

Adjusting Journal Entries

Date: 04/01/2023 To 03/31/2024

Prepared by	Reviewed by	Reviewed by
NB 08/29/2024	RB 09/04/2024	

5D-1

Number	Date	Name	Account No	Reference	Annotation	Debit	Credit	Recurrence	Misstatement
		Net Income (Loss)	20 983,26						

DATE: 10/8/2024 \_\_\_\_\_

SIGNATURE:  \_\_\_\_\_

**Certificate Of Completion**

Envelope Id: 2818A23D0CEF4C3B8CEE3EBC4CE293B6  
 Subject: iFirm: e-Signature - document a signer  
 Source Envelope:  
 Document Pages: 26 Signatures: 5  
 Certificate Pages: 2 Initials: 2  
 AutoNav: Enabled  
 Envelopeld Stamping: Enabled  
 Time Zone: (UTC-08:00) Pacific Time (US & Canada)

Status: Completed  
 Envelope Originator:  
 Allen Paquet & Arseneau LLP  
 625 St. Peter Avenue  
 Bathurst, NB E2A 4Z6  
 docusignbath@apallp.com  
 IP Address: 20.116.64.17

**Record Tracking**

Status: Original Holder: Allen Paquet & Arseneau LLP Location: DocuSign  
 10/7/2024 4:42:58 AM docusignbath@apallp.com

**Signer Events**

Louis-Christophe Villeneuve  
 direction@acfsj.ca  
 Directeur Général

**Signature**



**Timestamp**

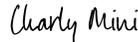
Sent: 10/7/2024 4:52:59 AM  
 Viewed: 10/8/2024 6:04:01 AM  
 Signed: 10/8/2024 6:05:26 AM

Security Level:  
 .Email  
 ID: b0af6ac5-80aa-4614-89dd-07c8a175d144  
 10/8/2024 6:03:59 AM

Signature Adoption: Uploaded Signature Image  
 Using IP Address: 76.11.4.194

**Electronic Record and Signature Disclosure:**  
 Not Offered via DocuSign

Charly Mini  
 charly.berrichon@gmail.com



Sent: 10/8/2024 6:05:28 AM  
 Viewed: 10/8/2024 2:50:55 PM  
 Signed: 10/8/2024 2:54:21 PM

Security Level:  
 .Email  
 ID: ddfb85df-7736-4640-a646-ce8c1de05698  
 10/8/2024 2:50:50 PM

Signature Adoption: Pre-selected Style  
 Using IP Address: 156.57.61.229

**Electronic Record and Signature Disclosure:**  
 Not Offered via DocuSign

Yacine Amirouche  
 amirouche0yacine@gmail.com



Sent: 10/8/2024 2:54:23 PM  
 Viewed: 10/8/2024 3:05:33 PM  
 Signed: 10/8/2024 3:06:34 PM

Security Level:  
 .Email  
 ID: 426fe31c-5894-4a11-92ee-f1a0008e7428  
 10/8/2024 3:05:10 PM

Signature Adoption: Drawn on Device  
 Using IP Address: 142.169.16.227  
 Signed using mobile

**Electronic Record and Signature Disclosure:**  
 Not Offered via DocuSign

**In Person Signer Events**

**Signature**

**Timestamp**

**Editor Delivery Events**

**Status**

**Timestamp**

**Agent Delivery Events**

**Status**

**Timestamp**

**Intermediary Delivery Events**

**Status**

**Timestamp**

**Certified Delivery Events**

**Status**

**Timestamp**

**Carbon Copy Events**

**Status**

**Timestamp**

<b>Witness Events</b>	<b>Signature</b>	<b>Timestamp</b>
-----------------------	------------------	------------------

<b>Notary Events</b>	<b>Signature</b>	<b>Timestamp</b>
----------------------	------------------	------------------

<b>Envelope Summary Events</b>	<b>Status</b>	<b>Timestamps</b>
--------------------------------	---------------	-------------------

Envelope Sent	Hashed/Encrypted	10/7/2024 4:52:59 AM
Certified Delivered	Security Checked	10/8/2024 3:05:33 PM
Signing Complete	Security Checked	10/8/2024 3:06:34 PM
Completed	Security Checked	10/8/2024 3:06:34 PM

<b>Payment Events</b>	<b>Status</b>	<b>Timestamps</b>
-----------------------	---------------	-------------------